

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Varimmob SA en liquidation, Jouxstens-Mézery
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale des actionnaires
3.

Date de la décision: 19.06.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **09.08.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Varimmob SA en liquidation, c/o Josette Varrin, Chemin de la Bâtiaz 28, 1008 Jouxstens-Mézery
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 du Code des obligations.

Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti, notaires
1003 Lausanne

(04014342)